

Les échos de Scy-Chazelles

N°87

Octobre 2025

Le bulletin d'informations de votre commune

**Scy-Chazelles confirme
sa 3^{ème} fleur**



Scy-Chazelles



ETAT CIVIL



Naissances

- RINGEISEN Aleïa 31/03/2025



Mariages

- M. PIERART Laurent et M^{me} MAURICE Nathalie 14/06/2025
- M. VANDENBERG Eric et M^{me} RICHARD Céline 14/06/2025
- M. PERRET Christophe et M^{me} LAGARRIGUE Véronique 06/09/2025
- M. WILBOIS Jean-Marie et Mme LACH Annie 13/09/2025
- M. MOUCHETTE Thierry et M^{me} RAYEUR-BILLON Violaine 20/09/2025



Décès

- M^{me} KELLER Rose 23/02/2025
- M^{me} SCHOENBERGER Geneviève née GRIMAUT 15/03/2025
- M^{me} DICANDIA Josiane née HOFF 19/03/2025
- M. RAYNAUD Jean-Marie 21/03/2025
- M^{me} LAUVRAY Anne-Marie 22/03/2025
- M^{me} HUGEL Monique née GSELL 30/03/2025
- M. ZWINGER Guy 31/03/2025
- M^{me} KLUCKEN Gisèle 11/04/2025
- M^{me} MARCONI Josyane 14/04/2025
- M. GUICHARD Gérard 02/05/2025
- M^{me} BOUCARD Anne-Marie née LACHAT 12/05/2025
- M^{me} AUBURTIN Claudine née WEBER 12/05/2025
- M^{me} WILLEMIN Andrée née WOLFRAM 29/05/2025
- M. MERSCH Fabrice 06/06/2025
- M^{me} PIERRE Agnès 07/06/2025
- M^{me} WURCKLER Adrienne née STEIER 15/06/2025
- M^{me} THIEL Christiane née HEITZMANN 25/06/2025
- M^{me} GLIEDENER Liliane née DRIES 28/06/2025
- M^{me} LACROIX Denise 01/07/2025
- M^{me} LECONTE Suzanne née BINARD 09/07/2025
- M. KIEFFER Michel 31/07/2025
- M. VEIT Bernard 09/08/2025
- M^{me} FLORQUIN Sylvie 10/08/2025
- M^{me} Christiane KLEIN née ENSMINGER 13/08/2025
- M^{me} Marie-Yvonne FEVER née HESLING 16/08/2025

Personnes décédées avec un lien confirmé avec Scy-Chzelles

SOMMAIRE

3 LE MOT DU MAIRE

4 ACTUALITÉ

- 4 Le Petit Montmartre
- 5 Nouvelle Loi sans tabac
- 6 Annulation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- 7 Déploiement d'une offre de stationnement pour les vélos sur la commune
- 8 Les services techniques oeuvrent pour vous
- 10 AFAFE : le dossier suit son cours
- 11 La rentrée des associations
- 14 Vrai / Faux
- 15 Trois fleurs
Hommage à Marie-José Hanesse
- 16 Fête du Saint Quentin

19 ZOOM SUR NOS ENTREPRISES

- 18 De nouvelles activités chez Incantessence
- 19 Un restaurant bistronomique a ouvert à Scy-Chzelles

20 LOISIRS ET JEUNESSE

- 20 Diaporama
- 22 Les résultats sportifs en tennis et en football
- 23 Projet de sécurisation des abords de l'ensemble scolaire Bernard Rabas
- 24 C'est en septembre...
- 26 Les animations estivales
- 27 Mon jardin au naturel - Carré potager en plessis
- 28 La bibliothèque municipale

31 LA PAGE DE L'OPPOSITION

32 INFOS PRATIQUES

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chzelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric Navrot - Responsable de la publication : Yannick Groutsch
Mise en page & Tirage (1600 ex.) : Imprimerie associative Co.J.Fa Metz - 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

Sigéo-Castelloises, Sigéo-Castellois, chers amis,

Qualité et cadre de vie sont des notions qui nous tiennent particulièrement à cœur. Dans ce registre, une nouvelle fois la commune s'est vue décerner, cet été, les 3 fleurs au label des villes et villages fleuris. C'est une véritable reconnaissance du cadre de vie exceptionnel de notre commune. L'une des dernières réalisations « maison », en l'occurrence la spirale aromatique réalisée en pierre sèche par nos services techniques au parc de l'Archyre, en y associant les élèves de l'école, a fait mouche au sein du jury.

Dans l'actualité estivale, notons également l'ouverture du restaurant « Chez Pierre », annoncée et attendue depuis un certain temps. La restauration du bâtiment est tout-à-fait remarquable, contribuant ainsi à la préservation du patrimoine bâti du village et à l'attractivité de notre commune. Souhaitons pleine réussite à ce nouvel acteur économique local.

Très attendus également, les travaux de la nouvelle aire de jeux de la Frécote ont démarré à la fin de l'été. Le généreux donateur, qui finance en quasi-totalité le projet, sera mis à l'honneur dans le prochain bulletin, dès lors que les travaux seront achevés.

Comme évoqué lors du précédent bulletin, l'annulation du PLUI de l'Eurométropole de Metz a bien été confirmée par le tribunal administratif de Strasbourg le 24 juillet dernier. Cela n'a pas d'impacts majeurs pour la commune, le retour provisoire au PLU n'entrant pas de bouleversements particuliers, ce qui n'est sans doute pas le cas de nombreuses autres communes de l'Eurométropole de Metz. Cette dernière a décidé de faire appel de cette décision, avec une perspective de jugement qui sera rendu à horizon 12-18 mois.

Enfin, c'est avec tristesse et une profonde émotion que l'équipe municipale a appris le décès de Marie-José Hanesse, conseillère municipale de 2014 à 2025, survenu en septembre dernier à l'âge de 70 ans. Un hommage lui est rendu dans un article spécifique.

Je vous souhaite excellente lecture de ce bulletin municipal.

Votre Maire,
Frédéric NAVROT

LE PETIT MONTMARTRE

Dimanche 1^{er} juin dernier, sous un soleil radieux s'est déroulée la 4^{ème} édition du Petit Montmartre de Scy-Chazelles.

Encore une fois, notre événement culturel et artistique a fait le plein. En effet, environ 1200 visiteurs sont venus baguenauder toute la journée entre les stands de 36 exposants artistes et artisans d'art installés rue de l'Esplanade, à proximité de la mairie. Un lieu dont les accès avaient été interdits à la circulation des véhicules à moteur afin d'en faire un espace parfaitement sécurisé et bien plus convivial pour les nombreux visiteurs.

Conçu et organisé par l'association Étincelles, sur une idée de Marie-Claude Delesse, et avec le soutien de la municipalité ainsi que du département de la Moselle, ce rendez-vous culturel désormais très attendu a tenu toutes ses promesses en attirant un public varié et désireux de passer un moment convivial au sein de notre beau village. Un village dont, une fois encore, l'emblématique esplanade aux majestueux marronniers a servi d'écrin à cette manifestation. Une esplanade offrant un magnifique panorama sur la vallée de la Moselle et sur laquelle avaient été installés une piste de danse, un chansonnier et un accordéoniste pour assurer l'ambiance « Montmartre et musette » de l'événement. Question animations, en plus de celles proposées par des exposants ravis de faire découvrir toutes les facettes de leur art, les visiteurs ont pu apprécier les prestations d'un talentueux bardetroubadour, dont les contes humoristiques et fantastiques ont ponctué la journée. Enfin, pour régaler tout ce petit monde, un grand barbecue, un point sucré (gâteaux, barbe à papa, etc.) et une buvette étaient présents, sans oublier un stand de confection de cookies qui a rencontré un grand succès auprès des enfants présents en nombre comme chaque année.

Remy GRATIER DE SAINT LOUIS



NOUVELLE LOI SANS TABAC

A compter du 1^{er} juillet 2025, l'Etat français a élargi l'interdiction de fumer à plusieurs espaces publics extérieurs fréquentés par des enfants et des non fumeurs.

Les lieux concernés sont :

- 🚫 Les parcs et jardins publics y compris aires de jeux ;
- 🚫 Les plages bordant des eaux de baignade ;
- 🚫 Les abribus et zones d'attente des voyageurs ;
- 🚫 Les abords immédiats des écoles, collèges, lycées, crèches et autres établissements accueillant des mineurs sur une zone d'au moins 10 mètres (qui pourra être élargie par arrêté municipal sur décision du Maire) ;

🚫 Les espaces non couverts des bibliothèques et équipements sportifs publics ou privés durant les heures d'ouverture ;

Les terrasses de restaurants et cafés entièrement ouvertes et les cigarettes électroniques ne sont pas visées par l'interdiction.

Cette interdiction a pour objectif de protéger les jeunes contre l'exposition au tabagisme passif, « dénormaliser » le tabac dans l'espace public et empêcher son attraction aux mineurs. Elle vise aussi à réduire la pollution par les mégots jetés sur l'espace public afin de contribuer à l'ambition d'une « génération sans tabac » fixée pour 2030.

Richard PERRET



Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 135€ ou à des poursuites judiciaires.
Pour arrêter de fumer, faites-vous aider.
Rendez-vous sur tabac-info-service.fr ouappelez le 3989.

Articles R3512-2 et R3515-2 du code de la santé publique

ANNULATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)



Le PLUi de l'Eurométropole de Metz, approuvé en conseil métropolitain le 3 juin 2024, a été annulé par le Tribunal Administratif (TA) de Strasbourg le 24 juillet 2025, suite à un recours formulé par différentes associations de protection de l'environnement ainsi que quelques riverains.

Cette décision du TA de Strasbourg fait suite à la suspension partielle qu'il avait prononcée en référé le 8 novembre 2024.

Le TA a notamment estimé que le PLUi méconnaissait le principe dit « d'équilibre », qui consiste à concilier plusieurs objectifs d'urbanisme, dont l'équilibre des populations résidant dans les zones urbaines et rurales, le développement économique, l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection de l'environnement.

Bien que cette décision n'ait pas d'impacts majeurs pour la commune de Scy-Chazelles, contrairement à d'autres communes de la métropole, elle demeure néanmoins relativement controversée.

Le PLUi déterminait les possibilités d'urbanisation dans 45 des 46 communes de la métropole de Metz pour les 10/15 années à venir. Mené en étroite collaboration avec les élus, en concertation avec les habitants et l'ensemble des partenaires, il a fait également l'objet d'un bon nombre de réunions publiques. C'est un énorme travail de plus de cinq ans qui est mis à mal.

Quelles sont les conséquences de cette annulation ?

Aujourd'hui, ce sont les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), antérieurs à l'approbation du PLUi, qui s'appliquent et sont désormais opposables. Le comble de la controverse, justement, est par exemple que ce retour aux anciens PLU fait disparaître quasiment toutes les zones nouvellement protégées en termes d'environnement et permet au contraire une urbanisation massive ...

Pour notre commune, il n'y a pas de conséquence notable puisque nous avions fait le choix de ne pas ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation.

Le PLU est consultable sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante :

<https://www.mairie-scy-chazelles.fr/vie-municipale/urbanisme>

Catherine BASSOT

DÉPLOIEMENT D'UNE OFFRE DE STATIONNEMENT POUR LES VÉLOS SUR LA COMMUNE

La commune de Scy-Chazelles est particulièrement concernée par les solutions qui concourent à la préservation de l'environnement et plus globalement à la qualité de vie de ses habitants.

Dans ce contexte et en cohérence avec la réflexion initiée par l'Eurométropole de Metz autour du plan climat, la commune s'est plus particulièrement intéressée à la pratique du vélo dans notre commune. On le sait, la moitié des déplacements en voiture font moins de 5 km et le vélo est une alternative facile et accessible à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité. Le vélo maintient en meilleure santé ceux qui l'utilisent.



Pour toutes ces raisons, la commune souhaite faciliter les déplacements en vélo en aménageant des lieux de stationnement vélo adaptés aux besoins. En concertation avec les acteurs locaux (associations, clubs sportifs, commerçants, etc...) la commune a identifié un certain nombre de lieux qui pourraient accueillir des arceaux permettant le stationnement de vélos :

- l'aire de jeux rue de l'Etang
- les clubs de sports de la commune (stade de football et tennis club)
- devant la bibliothèque et l'Espace Liberté
- le parking du nouveau cimetière paysager, route de Lessy
- la maison des associations
- la place de l'Esplanade pour se rendre à la mairie, à l'église Saint Remi ou à la salle de l'Esplanade

Ces aménagements réalisés cet automne d'un montant de 4 000 euros sont subventionnés par l'Eurométropole de Metz à hauteur de 50 %.

Emmanuel BRANDENBURGER
Directeur Général des Services



LES SERVICES TECHNIQUES ŒUVRENT POUR VOUS

Les actions des Services Techniques ne se limitent pas au fleurissement et à l'entretien des espaces publics. Les compétences des agents communaux s'étendent également vers des actions en faveur des économies d'énergie, de gestion plus durable des ressources ou encore de mise en place d'initiatives écoresponsables.

La modernisation de l'éclairage dans les bâtiments communaux.

Les systèmes d'éclairage à LED offrent des économies substantielles. Par conséquent, l'ensemble scolaire Bernard Rabas, la bibliothèque, l'Espace Liberté, le périscolaire ainsi que la Maison des Associations ont été équipés, par les agents communaux d'un éclairage à LED. Cette initiative permet de réduire de manière notable et à coup sûr, la facture énergétique. Notez que cet investissement a été subventionné à hauteur de 50 % par le fonds vert métropolitain, une initiative émanant du Ministère de la transition écologique pour aider les collectivités à réaliser leurs projets de rénovation énergétique, de végétalisation ou de mobilité douce.

Les écogestes à adopter !

Dans le cadre de l'économie circulaire et des pratiques écoresponsables, la municipalité propose aux habitants des points de collecte destinés à recueillir les piles et les cartouches d'encre en vue de leur recyclage. Ces points de collecte se trouvent à la bibliothèque et à la mairie. Cette initiative a pour objectif de cibler les bonnes filières de recyclage pour ces types de déchets et de promouvoir le recyclage parmi les habitants. Elle vise également à sensibiliser les citoyens à l'importance de la préservation de notre environnement.

La lutte contre les jets de mégots commence...

Les organismes de sensibilisation rappellent constamment que jeter un mégot au sol pollue 500 litres d'eau, suffisant pour alimenter une famille pendant plusieurs jours. Pourtant, de nombreux fumeurs préfèrent encore jeter leurs mégots sur la voie publique plutôt que dans un endroit approprié. C'est pourquoi et afin de prévenir la pollution liée aux mégots de cigarette, la commune a renforcé la collecte en installant des cendriers de meilleure qualité aux « hot-spots », les lieux où les mégots sont les plus susceptibles d'être jetés au sol. En outre, des cendriers temporaires sont également disponibles lors des

manifestations communales. Ces mesures visent à réduire la présence de mégots au sol dans les espaces publics et à encourager des comportements plus responsables chez les fumeurs. Notez que depuis le 1^{er} juillet 2025, sur arrêté préfectoral, il est interdit de fumer à moins de 10 m des entrées des espaces publics, bâtiments communaux, sportifs, scolaires, etc... ainsi que dans les parcs et jardins.



Une 3^{ème} fleur maintenue !

Cet été, le jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNNVF) est venu évaluer la commune en matière de cadre de vie et de fleurissement. Nous pouvons nous féliciter d'apprendre que la 3^{ème} fleur obtenue en 2023 est largement confortée cette année grâce au travail de chacun. Cette reconnaissance est une preuve supplémentaire de l'engagement constant de la municipalité à améliorer la qualité de vie de ses habitants tout en respectant et en protégeant l'environnement.

Scy-Chazelles bénéficie d'atouts remarquables : il revient aux services techniques d'apporter un soin particulier à l'entretien et à la valorisation de ces espaces publics. Qu'il s'agisse du parvis de la mairie, du parc de l'Archyre, de nos lavoirs parmi les sites les plus emblématiques, ou tout simplement des petites ruelles pleines de charme, Scy-Chazelles affirme son identité de village de qualité, à l'écoute de ses habitants. Le label « Ville et Village fleuris » vient reconnaître cet engagement. Qui sait, bientôt une quatrième fleur ?



Les actions menées avec les écoles !

Encore un bel exemple de transversalité cette année avec l'association des agents chargés des travaux espaces verts et les écoles. Plusieurs ateliers ont été organisés autour de la biodiversité.

C'est dans le cadre du concours national « J'agis, je plante avec Ducobu » que les élèves de CE2-CM1, accompagnés par leur enseignante Mme Fleckenstein, ont imaginé un projet de plantation autour des plantes aromatiques. La spirale aromatique que vous avez pu voir dans le parc de l'Archyre est le fruit du travail conjoint des enfants et des agents techniques. Cet ouvrage en pierre sèche reconstitue plusieurs milieux naturels où chaque plante aromatique trouve sa place, offrant ainsi un refuge pour les insectes et une source d'arômes pour les cuisiniers !

De plus, des nichoirs, entièrement fabriqués par la classe de CE1 de M. Piccin, ont été installés dans le parc de l'Archyre. Au total, douze abris destinés aux oiseaux de nos jardins ont vu le jour, réalisés uniquement à partir de matériaux de récupération. La faune s'adapte en construisant son habitat avec ce qu'elle trouve ; nous avons adopté la même démarche. En classe, les élèves ont appris qu'il est possible de distinguer chaque espèce simplement en prenant le temps



d'observer. Gageons qu'ils sauront désormais différencier une mésange charbonnière d'un pinson des arbres.

Le fil conducteur de ces actions est d'amener les enfants à prendre conscience de la richesse du monde qui les entoure, et de l'importance de bien le connaître pour mieux le préserver. L'intérêt et la motivation des élèves ne sont plus à prouver, et il ne fait aucun doute que d'autres ateliers verront le jour très prochainement.

Adrien ARNOULT
Responsable des Services techniques



AFAFE : LE DOSSIER SUIT SON COURS

Le bulletin des Echos n°85 d'octobre 2024 présentait la procédure d'Aménagement Foncier Agricole et Environnemental (AFAFE) lancée par la commune et le Département de la Moselle. La procédure suit son cours et une réunion publique d'information avec les propriétaires de terrains concernés s'est tenue en juin dernier.

Pour mémoire, notre commune et celle de Lessy souhaitent poursuivre le projet de territoire qu'est le PAEN, qui garantit la préservation à long terme des espaces naturels des coteaux, tout en mettant en avant l'identité patrimoniale des deux communes. C'est la raison pour laquelle il a été décidé en conseil municipal du 30 janvier 2024, de demander au département de lancer la procédure d'AFAFE, véritable outil d'aménagement foncier qui permettra de passer à une phase concrète et opérationnelle du PAEN.

A terme, l'installation de porteurs de projets (viticulteurs, maraîchers...) dans son périmètre sera ainsi largement facilitée.

En complément de l'AFAFE, la commune a lancé une procédure de « biens sans maîtres » par délibération du conseil municipal du 27 mai 2025. En effet, à ce jour, la commune a déjà acquis près de 3,5 ha. Mais elle a la possibilité, par le biais de cette autre procédure, de devenir propriétaire de biens à l'abandon et sans propriétaires depuis plus de 30 ans. Également, une réunion publique a eu lieu le 24 juin dernier. Rassemblant plus d'une centaine de personnes, elle a été l'occasion d'expliquer les raisons qui ont conduit la commune à lancer l'AFAFE, à présenter cette procédure, à échanger et répondre à toutes les questions des participants.

Lors des nombreux échanges avec ces derniers, il a été impor-

tant de préciser, entre autres, que :

- aucun propriétaire ne serait dessaisi de son foncier, mais qu'il pourrait lui être proposé un échange de terrains,
- le secteur AOC ne serait pas remis en cause,
- il n'y aurait aucun impact sur le site classé du Mont St Quentin,
- l'AFAFE ne rendrait pas les parcelles constructibles.

Dans les prochaines étapes, notons qu'une enquête publique aura lieu fin 2025 où chacun pourra apporter ses observations et réclamations. Puis la commission communale d'aménagement foncier (CCAF) se réunira pour la seconde fois avant que le périmètre de l'étude ne soit définitivement arrêté.

Catherine BASSOT



LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS DE SCY-CHAZELLES

Les associations constituent une ressource primordiale dans une commune. Lieu d'activités et d'épanouissement, elles offrent également un espace de rencontres très important pour l'équilibre de chacun d'entre-nous.

Alors n'attendez plus, renseignez-vous, inscrivez-vous ! Vous serez forcément gagnant.

OUI OUI JE VOUS SUIS...
C'EST LA RENTRÉE...
J'Y VAIS PIANO !



Jeunesse Sportive Metz Scy-Chazelles



Football

Une section babyfoot dès 4 ans
Equipes mixtes U6/U7, U8/U9,
U10/U11, U12/U13
Equipe U14/U15 (D2)
Equipe U16F (U14F, U15F et
U16F)
Equipe féminine séniors à 11
(D1)
Trois équipes seniors (D1, D4 et
D4)
Equipe vétérans

CONTACT

Mathieu COLLET
06 37 81 56 41
mathieucollet17@gmail.com
metzscychzelles.js@moselle.lgef.fr

Energym Scy-Chazelles



Gym

CONTACT
Viviane RESTELLI
06 87 27 55 40

Loisirs et Amitiés Sportives



Gym douce Zumba Gold

CONTACT
Liliane GARCIA
liliane-a.garcia@orange.fr



Les Amis du Yoga



Hatha yoga

CONTACT

Françoise WANTZ

06 73 48 16 25

francoise.wantz@yahoo.fr



Tennis Club



- Entraînement Jeunes
- Entraînement Adultes
- Tennis Loisir
- Tennis Compétition

CONTACT

Angelo LUSARDI

angelo.lusardi@etu-iepg.fr



Ateliers musicaux de Scy-Chazelles



- Cours de musique tout public : violon, piano, guitare, batterie

CONTACT

Pierre DESCLES

06 09 59 50 52



Étincelles



- Organisation d'évènements
- Le Petit Montmartre
- exposition d'artisanat et d'art
- Salon du Livre
- Saint Patrick
- Atelier marqueterie de paille

CONTACT

Claire ADAM

06 20 95 74 56



Les Amitiés Sigéo-Castelloises



Body Fitness

Gym Douce Séniors

Marche

Pilates

Qi Gong

Renforcement Musculaire

Scy Petits Points

Self-Défense - Iaido

Stretching

Strong Nation Fitness

Taï chi

Yoga

Zumba

Marché aux fleurs

CONTACT

Lucette DESFORGES

06 72 38 63 77



Scy-Chazelles Loisirs



- ◆ *Buvette à la Fête du Saint-Quentin Ravitaillement de la Randonnée des lavoirs (VTT) et de la marche de La Quentinoise Brocante du 1^{er} mai et brocante d'Octobre Marché de Noël Soirée Carnaval adultes*

CONTACT

Thierry NEGLOT-BLATTNER
06 66 08 19 29



Scy'tadelle des Jeux



- ◆ *Découverte de jeux de société au public Soirées jeux ou animations diverses*

CONTACT

Sandrine MOUGEOT
06 04 02 11 47
lascytadelle@yahoo.com



Le Souvenir Français



- ◆ *Manifestations pour la restauration de monuments et en mémoire des disparus*

CONTACT

Thierry NEGLOT-BLATTNER
06 66 08 19 29



Luscyoles

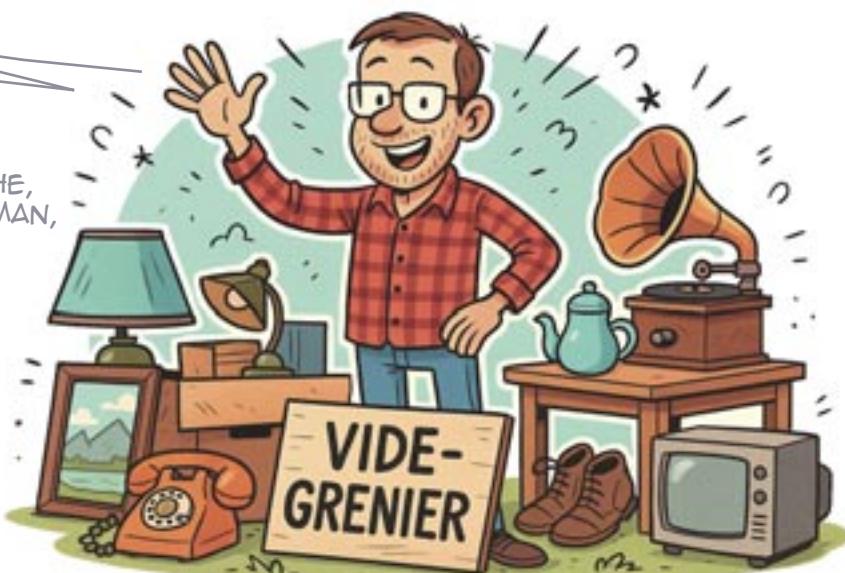


- ◆ *Animations ludiques, culturelles, artistiques sous forme d'événements destinés aux enfants de la commune en âge scolaire Bourse aux jouets Carnaval des enfants Loto des enfants*

CONTACT

Anna GALLETTA
07 68 99 15 34

HÉ SALUT !
UN VTT ? NON JE N'AI PAS...
MAIS J'AI
DES CHAUSSURES DE MARCHÉ,
UN DÉGUISEMENT DE SUPERMAN,
UN MONOPOLY...
TU VEUX PAS LE MONOPOLY
C'EST LE SPÉCIAL
SCY-CHAZELLES...





La municipalité a mal géré les travaux de réseaux souterrains rue de la Cheneau, qui ont traîné et dont les rastines de finition en enrobé laissent à désirer.

X Faux Ces travaux ne sont pas des travaux concernant ou dépendant de la municipalité, ils concernent RESEDA pour des réfections de réseaux, situés en quasi-totalité sur domaine privé (y compris trottoirs). Seuls les travaux de barriérage et mise en sécurité de l'école, jouxtant ces travaux, concernent la municipalité.

Il faut avoir 70 ans pour pouvoir participer au repas annuel des aînés organisé par la commune.

✓ Vrai Il faut en effet avoir 70 ans mais au 31 décembre de l'année précédent le repas. Cette date de prise en compte permet d'éviter des erreurs ou oubli, selon le jour de l'événement d'une part, et selon les dates d'anniversaires des personnes ayant 70 ans au cours de l'année de l'événement.

C'est à la municipalité de solutionner les problèmes d'invasion de sanglier dans mon jardin.

X Faux La commune doit bien assurer la régulation du gibier sur son territoire, notamment avec un chasseur missionné dans le cadre d'un bail de chasse réglementé. Néanmoins, il appartient bien aux habitants de prendre toutes les mesures de protection de leur propriété, en particulier avec des clôtures adaptées en ce sens (mur, grillage rigide type fer à béton enterré en partie dans le sol, etc).

Les travaux bruyants de jardinage ou de bricolage sont interdits le dimanche après-midi, pourtant mon voisin ne semble pas perturbé par les nuisances de ce type qu'il génère.

✓ Vrai Ces travaux sont interdits par arrêté municipal le dimanche après-midi. Quelles que soient les raisons invoquées par les personnes en cause, ce n'est pas acceptable. C'est avant tout une question de respect, de civisme et de bon sens que de devoir le respecter et respecter ses voisins.

Nous constatons de plus en plus de nids de frelons ou frelons asiatiques qui se multiplient dans les arbres, c'est très inquiétant ! Que faire ?

✓ Vrai Ce constat est partagé par la municipalité. Pour les éradiquer, il convient de mandater une entreprise spécialisée compte-tenu du risque que cela représente (en domaine privé, à la charge du propriétaire, en domaine public, à la charge de la commune). Par contre, il est important de savoir qu'un nid de frelons n'est utilisé qu'une année, et qu'à l'automne-hiver il est abandonné par ses occupants et ne sera plus jamais utilisé.

Frédéric NAVROT

TROIS FLEURS

La commune de Scy-Chazelles a obtenu depuis quelques années 3 fleurs au label des Villes et Villages Fleuris et nous sommes fiers de cette reconnaissance des efforts fournis au bénéfice de notre cadre de vie.

De quoi s'agit-il ? De fleurissement, bien sûr, mais aussi de respect de l'environnement, d'économies d'eau, d'attention portée à la biodiversité, de recyclage systématique, de gestion des liaisons douces, d'énergie raisonnée et d'une identité affirmée par des actions claires et réfléchies.

Nos Services Techniques sont les acteurs de cette volonté communale et la visite du jury 2025 a été l'occasion de mettre en valeur la vigilance et la créativité de l'équipe en charge de ces engagements.

Ce 24 juin dernier, c'est donc avec impatience que nous attendions le jury qui devait confirmer et maintenir ce rang de 3^{ème} Fleur ou pas. Leurs membres ont été conquis et admiratifs devant la présentation d'une heure et demie, alternant rues et jardins familiaux, Archyre et aire de jeux, cimetières et Esplanade pour finir devant le parc écologique ; le tout, commenté par M. le Maire et M. Arnoult, convaincus et convaincants, a valu un maintien de notre place dans le label.

Gageons que nous sommes en route pour l'obtention de la 4^{ème} Fleur ?

Claire ADAM



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

HOMMAGE À MARIE-JOSÉ HANESSE

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Marie-José HANESSE, survenu le 25 septembre 2025.



Conseillère municipale depuis 2014, elle était très active au sein de plusieurs commissions, notamment la commission Tourisme dont elle assurait la Vice-Présidence, mais également celles des Fêtes, des Travaux et de l'Urbanisme. Elle était très investie sur plusieurs autres sujets comme la gestion des chats errants, en lien avec l'association *La Bergerie et Compagnie* partenaire de la commune, la bibliothèque ou encore le concours des maisons et balcons fleuris. Ayant le cœur sur la main, c'est tout naturellement qu'elle œuvrait avec humanisme au sein du CCAS de la commune.

Ses qualités humaines comme l'humilité, la loyauté et l'altruisme, la caractérisaient comme une personne remarquable qui apportait beaucoup à l'équipe municipale. C'est une belle personne que nous perdons.

Nous adressons tout notre soutien à sa famille.

Frédéric NAVROT



DEUXIÈME ÉDITION DE LA FÊTE DU MONT SAINT-QUENTIN

La deuxième édition de la fête du St Quentin a eu lieu dimanche 15 septembre Place de l'Esplanade à Scy-Chazelles.

A cette occasion, un village d'animations a été organisé par la métropole, regroupant de nombreux stands, diverses associations et notamment l'AAPAN, qui œuvrent sans faille et tout au long de l'année pour la protection et la mise en valeur de ce site naturel classé depuis maintenant 31 ans et qui rayonne sur notre territoire.

Le programme de la journée était particulièrement riche et varié. Ateliers et animations autour de la nature (vergers, zones humides, les oiseaux, la viticulture etc).



Trois concerts se sont déroulés dont deux à l'église Saint Remi. Le premier interprété par Mary Lee Jacquier accompagnée par Jean Pierre Aniorte, le second célébrant l'eau et la nature, chantées par le chœur Tante Voci. Quant au troisième, c'est l'orchestre de jazz « City Jazz » qui s'est produit en plein air.



Cinq marches guidées et commentées ont été organisées et ont connu un vif succès. Chacune autour d'un thème comme Promenade à travers l'histoire du Mont Saint-Quentin et le patrimoine oublié du télégraphe de Chappe par Jean-Marc Prignon représentant l'association Mont Saint Quentin Télégraphe Chappe, l'histoire du groupe fortifié du St Quentin, les constructions en pierres sèches, la découverte de la gestion forestière, les pelouses calcaires etc.



Trois conférences très intéressantes se sont déroulées salle de l'Esplanade :

- les batteries militaires du Saint Quentin par Pascal Legros,
- les pierres sèches, une démarche archéologique du paysage par Johan Cornu
- la présentation du livre « Les amants terribles de Metz à Lady Chatterley » par son auteur, Armand Bemer



Trois parcours sportifs découverte, encadrés par A2M, le club vosgien de Metz et Montigny vélo Nature ont mis en valeur le St Quentin, son patrimoine naturel, militaire.

Une exposition photos de Joseph Silesi s'est tenue dans l'église Saint Rémi « Terre, Pierre, Fer de mémoire ».

La restauration n'a pas été oubliée avec l'installation de trois food truck's et une buvette tenue par l'association Scy-Chzelles Loisirs.

Cette deuxième édition de la fête du St Quentin qui s'est déroulée sous un soleil généreux a connu une belle affluence. Elle sera appelée à se renouveler chaque année dans l'une des communes autour du Mont-Saint-Quentin.

Un grand merci à la Eurométropole de Metz, aux diverses associations particulièrement investies comme l'Association pour l'Aménagement et la Préservation du Patrimoine Architectural et Naturel du Mont

Saint Quentin (AAPAN) , l'Aventure du Mont Saint Quentin, l'athlétisme Metz Métropole (A2M), le Club Vosgien de Metz, l'Association Mont Saint Quentin Télégraphe de Chappe, Montigny Vélo Nature, l'Office National des Forêts, Rangers de France. Merci également à nos services techniques qui ont montré une grande disponibilité et un excellent sens de l'organisation !

Catherine BASSOT

ZOOM SUR NOS ENTREPRISES

DE NOUVELLES ACTIVITÉS CHEZ INCANTESSENCE

Située route de Lessy, *Incantessence*, la société que j'ai créée, ouvre ses portes à de nouvelles activités à compter du mois d'octobre 2025.

Depuis de nombreuses années cette structure propose 3 pôles principaux sous forme de cours individuels, ateliers de groupe ou stages :

- un enseignement artistique et créatif autour de la voix et du corps, coaching vocal et corporel, danse libre ;
- un accompagnement thérapeutique, chant prénatal, sophrologie, yoga du rire, massages ayurvédiques, astrologie psychologique ;
- enseignement de l'anglais et du français langue étrangère (FLE).

A partir du mois d'octobre, deux nouvelles disciplines verront le jour :

- la création d'un ensemble vocal de chants du monde ;
- des cours débutants d'Astrologie Humaniste et Psychologique.

Pour tous renseignements, vous pouvez me contacter

06 62 30 53 88

roselyne9chenilyer@gmail.com

Consulter le site: incantessence.fr



Roselyne CHENILYER

UN RESTAURANT BISTRONOMIQUE A OUVERT À SCY-CHAZELLES

Le restaurant « Chez Pierre » a ouvert le 5 juin 2025, dans l'ancien bâtiment dit « la Cuverie », rue Jeanne d'Arc. Une ancienne distillerie qui fut, à une autre époque, l'orphelinat des garçons.

Comme indiqué dans un précédent bulletin des Echos, la commune a vendu au restaurateur le bâtiment, qui était dans un état très vétuste. D'importants travaux de réhabilitation du bâtiment ont été entrepris pour un résultat de grande qualité, contribuant ainsi à la préservation et la valorisation du patrimoine bâti historique sigéo-castellois.

Souhaitons pleine réussite à cette nouvelle entreprise qui contribue à l'attractivité et au développement économique de la commune.

Raymond FRANZKE



Pour toute demande de réservation
veuillez contacter le restaurant au :
09 80 22 24 24
ou
contact@restaurant-chezpierre.com



Saint Patrick - 21 mars 2025 - Etincelles



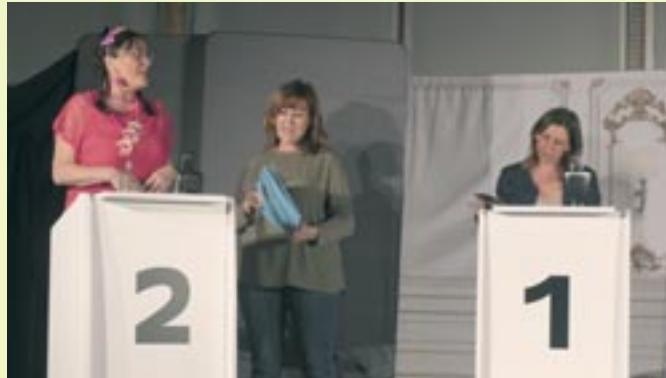
Théâtre *Léonie est en vacances* - 6 avril 2025 -
Cie L'illustre Mascarade



Cérémonie du Souvenir - 12 avril 2025 - Souvenir
Français et municipalité



Visites de quartier - 26 avril - 24 mai - 21 juin 2025



Théâtre *La maire veille* - 4 avril 2025 - Cie L'ile en Joie



La Quentinoise - 6 avril 2025 - Scy-Chazelles Loisirs



Chasse aux oeufs - 19 avril 2025 - Municipalité



Brocante - 1^{er} mai 2025 - Scy-Chazelles Loisirs



Marché aux fleurs - 10 et 11 mai 2025 - Amitiés Sigéo Castelloises



Remise du chèque *Une Rose un Espoir* - 18 mai 2025



Auditions Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles - 21 et 22 mai 2025



Le Petit Montmartre - 1^{er} juin 2025 - Etincelles



Loto des enfants - 8 juin 2025 - LuScyoles



Fête de la Musique - 19 juin 2025 - Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles



Fête du 14 juillet 2025 - Municipalité et interassociation : Foot, Tennis, Scy-Chazelles Loisirs et LuScyoles



Salon du livre - 6 et 7 septembre 2025 - Etincelles



LES RÉSULTATS SPORTIFS EN TENNIS ET EN FOOTBALL

Le tennis club de Scy-Chazelles et le club de foot, Jeunesse Sportive Metz Scy-Chazelles ont déployé une belle énergie durant toute la saison. L'heure est au bilan.

En se penchant sur les différents résultats en tennis, on est rapidement impressionné par l'implication des membres de notre club dans la compétition, notamment dans les championnats régionaux. En Dames, l'équipe s'est maintenue en catégorie 5. L'équipe 1 Hommes quant à elle, est passée de régional 3 à régional 4 mais l'équipe 2 est montée de la division 7 à la division 6. Chez les plus jeunes, les joueuses de l'équipe 13-14 ans Filles sont arrivées 2^{ème} de leur poule tandis que les Garçons 15-16 ans se maintiennent dans leur catégorie, toujours au niveau régional. En interne, le tournoi Didier Regnery a fédéré l'engagement de nombreux membres. Dans le tableau des hommes, William Gagnant (15/2) a remporté le tournoi face à Loïc Janson (15/2). Chez les Dames, Clara Filipetto (30/3) a gagné la finale face à Isabelle Charissou (30/3). Enfin à l'issue de la finale du double, la paire Loïc Janson /Régis Brousse s'est imposée face Angelo Lusardi / Jérôme Ulpat.

Ce dernier match s'est déroulé samedi 14 juin après un repas très convivial où étaient invités tous les membres du club car il ne faut pas oublier que le tennis a aussi pour but de se rencontrer et de se divertir.

Angelo LUSARDI, Président du Club.



Il y a deux ans, notre club de football arrivait dans la commune de Scy-Chazelles, avec nos 70 licenciés à peine, mais une ambition et une passion débordante. Deux ans après, nous avons plus de 250 licenciés pour la deuxième année consécutive, 12 équipes engagées en compétitions officielles, quasiment toutes les catégories jeunes et des résultats.

L'équipe fanion accède à la D1, plus haute division au niveau départemental, montant pour la 3^{ème} année de suite. Elle aura également refait un beau parcours en coupe de France, atteignant le 4^{ème} tour de la compétition et recevant pour la deuxième année consécutive les maillots offerts par les instances. Les féminines séniors passées à 11 cette saison seront aussi en D1 l'an prochain grâce à leur première place en championnat. Nos filles ont fait une saison pleine, atteignant la demi-finale de la coupe de Moselle pour leur première participation ! Les U15, nouvelle équipe constituée à l'été 2024, finissent 1ers et joueront en D2 à la rentrée. Des résultats plus que positifs qui nous auront fait vibrer toute la saison ! Merci aux joueurs et joueuses ! La saison 2025/2026 s'annonce palpitante, et nul doute que la JS Metz Scy-Chazelles, désormais acteur reconnu du football mosellan, y jouera un rôle, tout en conservant l'esprit familial et collectif qui nous caractérise tant et fait notre force.

N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévole ou à venir jouer dans l'une de nos équipes. Le club propose une pratique pour tous les âges du baby-foot (4 ans) aux vétérans (35 ans et plus). Le club possède également deux équipes féminines (sénior et U16 F). Toutes les informations sont sur nos réseaux sociaux (facebook, instagram et tiktok).

M. COLLET, Président du Club

PROJET DE SÉCURISATION DES ABORDS DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE BERNARD RABAS

La sécurité des enfants est des parents est une priorité qui nous amène à revoir nos infrastructures afin de sécuriser les espaces de circulation des piétons et des voitures

ÉTAT DES LIEUX

Le carrefour à proximité de l'ensemble scolaire Bernard Rabas est un endroit où la circulation routière est importante.



La sécurisation actuelle est minimaliste, elle est composée uniquement de cubes en béton de dimensions 30 x 30 cm à intervalle de 1 m sur l'ensemble des trottoirs. Les accrochages, même mineurs, sont fréquents dans cette zone, en raison de la faible visibilité de ces éléments par les automobilistes. De plus, cela n'empêche pas les usagers de prendre des risques en traversant la chaussée hors des passages piétons. Par ailleurs, l'entrée de l'impasse de l'Archyre constitue une zone sensible. Du stop, les automobilistes voient souvent les écoliers surgir de droite du fait du manque de visibilité.

LE PROJET

La municipalité a souhaité renforcer la sécurité du site par la mise en place continue de barrières et de plots.

Les usagers, en particulier les enfants, seront ainsi « canalisés » dans un couloir sécurisé les menant vers leur destination. La possibilité de traverser la chaussée hors des passages piétons est fortement réduite.

Les passages piétons à proximité de l'impasse de l'Archyre ont été supprimés et déplacés vers des zones où la visibilité est optimale. Les normes PMR ont été respectées : largeur de trottoir, franchissement, bandes podotactiles.



Le montant des travaux s'élève à 43 000 euros, avec une participation de 35 000 euros de l'Eurométropole soit 80% au titre du programme PLUSSUR.

Richard PERRET et Adrien ARNOULT

C'EST EN SEPTEMBRE...

C'est une chanson, mais aussi la date de toutes les rentrées, dont celle des écoles.

Rentrée attendue ?

Esperée ?

Redoutée ?

On quitte la maison, on retourne à la cantine, on retrouve les copains, les copines, on en rencontre de nouveaux, on va vivre en groupe avec les joies et les contraintes que ça implique.

Et puis on va retrouver ou faire connaissance de la maîtresse ou du maître qui sera le guide de toute l'année, des ATSEM, des animateurs et animatrices.

Cette année, à Bernard Rabas, 213 enfants se presseront sur les bancs des 9 classes rénovées, repeintes et sentant bon le papier neuf.

Ils sont répartis comme suit :

En maternelle :

28 dans les classes mixtes Petite Section et Moyenne Section de M^{mes} Pelegrini et Znidaric

24 dans la classe de Grande Section de M^{me} Lesourd

En élémentaire :

19 au CP de M. Usala

23 et 22 dans les classes mixtes de CE1-CE2 de M^{mes} Raison, Royer et Bégin

21 en CE2-CM1 avec M^{me} Fleckenstein

24 dans les classes de CM1-CM2 de M^{mes} Bouter, Bégin et de M. Piccin.

Les enseignants sont prêts, les projets foisonnent déjà.

Souhaitons à nos enfants, petits et grands, une année riche et pleine d'attention, d'amitié et de curiosité.

Claire ADAM





école élémentaire

école maternelle



LES ANIMATIONS ESTIVALES

Le service périscolaire ne chôme pas pendant les congés. L'édition 2025 des animations estivales s'est déroulée du 07 au 25 juillet et du 18 au 22 août.

102 enfants inscrits pour le mois de juillet (38 maternels, 64 primaires) et 57 enfants en août (22 maternels et 35 primaires).

Cette période estivale a permis de faire découvrir aux enfants diverses thématiques :

→ pour nos plus jeunes participants : le monde de Némo, les animaux de la ferme et Super Mario.

→ pour les plus de 6 ans : l'Amérique Express, Intervilles (mais sans les vachettes !) et.... Super Mario.

La semaine d'août intitulée « les vacances continuent », des animations sont préparées en amont par l'équipe mais les enfants « prennent la main » en concoctant leur programme quotidien.

En parallèle, nos joyeux lurons ont bénéficié de différents intervenants pour notamment participer à une initiation à l'escrime, un escape game, un laser game, mais aussi à des jeux dignes des plus grands estaminets. Il y a également eu la venue d'animaux de la ferme à Scy-Chazelles. Les journées ont également été ponctuées par des activités manuelles, des jeux sportifs et de belles balades. Une surprise gustative a été proposée à nos gourmets... Des frites ont été servies !! Merci à notre prestataire et surtout à Emeline !!

Un bel été qui s'est achevé ! On se dit à l'année prochaine ?!



Sandrine PRATI STEILER

Mon jardin au naturel

CARRE POTAGER EN PLESSIS

Cette année, les sangliers m'ont saboté par 3 fois un de mes carrés potagers. Alors, lorsqu'un de mes gentils voisins m'a proposé de récupérer ses branches de saule, je me suis dit que ce serait l'occasion de tester un « tuto » qui me paraissait intéressant : « comment concevoir un carré potager en plessis ».

Qu'est-ce que le plessis ?

Ce terme vient du fond des âges et désigne *une terre entourée de haies épaissees en repliant, voire en entrelaçant les branches au lieu de les tailler. Il pouvait aussi s'agir de branches taillées entrelacées et tenues par des piquets enfouis dans le sol.* Cette technique a souvent été utilisée au Moyen-Âge pour réaliser les jardins médiévaux.

Les branches utilisées doivent être souples et longues, comme le sont celles du saule (osier), du noisetier, du châtaignier. Elles doivent être coupées entre le mois de décembre et le mois de mars lorsque la sève descend.

Pour réaliser un carré potager il faut environ 70 branches de saule un peu plus longues que la longueur de votre carré (par exemple, pour un carré d'une longueur d'1m de côté, prévoir des branches d'environ 1.20 m).

1 Eeffeuiller les branches de saule et les trier en fonction de leur diamètre. Pour les assouplir, les faire tremper dans un grand seau d'eau pendant quelques heures.

2 Couper 12 piquets de 60 cm de hauteur dans les bases épaisses des plus grosses branches (au moins 2 cm de diamètre).

3 Définir l'emplacement de votre carré à l'aide d'un cordeau par exemple. Planter les 4 piquets d'angles à l'aide d'un maillet et les enfoncer sur au moins 20 cm de profondeur. Puis, planter les piquets intermédiaires à distance égale (environ 33 cm) pour dresser l'armature de votre carré.

4 Tresser les branches de saules en commençant par le bas et à un bout de la clôture. La branche passe devant le premier piquet et derrière le deuxième, devant le troisième...etc. Les branches suivantes seront tressées de même, en inversant la trame à chaque rang (commencer à passer derrière le 1^{er} piquet, puis devant le second...etc). Vous pouvez modifier le motif en choisissant de tresser 3 ou 4 branches dans le même sens et inverser les 3-4 suivantes. Lorsque 5 ou 6 branches sont tressées, taper légèrement dessus avec un maillet pour les resserrer.

5 A la fin du tressage, terminer en fixant la dernière branche au piquet avec du fil de fer ou de la ficelle si besoin. Couper les extrémités des branches pour les égaler.

Et voilà, le carré potager est terminé, il devrait tenir quelques années. Il ne reste plus qu'à le remplir de compost, feuilles sèches, terreau pour préparer les prochaines cultures.



Pour en savoir plus :
<https://www.18h39.fr/nos-tutoriels/jardin-plantes/creer-un-potager-en-plessis.html>

Sandrine ZELL

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Les vacances semblent déjà loin mais le plaisir de la lecture est toujours à portée de main. Inspirons-nous de toutes les bonnes idées de livres avancées par tous les amis de la bibliothèque municipale.

Bonnes lectures à tous !

Coups de cœur

Du même bois

Marion Fayolle, auteure et illustratrice, a grandi dans une ferme quelque part en Ardèche, entourée de sa famille et de vaches. Ce roman raconte son enfance, son adolescence et ses premiers pas en tant que mère. Dans son univers tout est dans le tout : Un tout délimité spatialement par le corps de ferme, un tout temporel puisque toutes les générations vivent et travaillent au même endroit, un tout qui rappelle chaque jour les liens qui unissent animaux, terres et humains. Sans animosité ni idolâtrie, Marion Fayolle pose un regard teinté de poésie et de mélancolie sur le monde rural. Une écriture singulière à découvrir.

Estelle

Ils étaient de l'Est

Mission accomplie pour Julien Thèves, auteur en résidence à Récit'Chazelles en 2020, qui se proposait alors de partir sur les traces de ses grands-parents maternels dans les Vosges et paternels au Pays des Trois frontières, lieux où, enfant, il passait ses vacances. Mettant en œuvre une "géographie de l'intime", il revisite une nouvelle fois son passé avec nostalgie et douceur, tout en chroniquant le présent de l'écriture, à Scy-Chazelles. C'est l'Histoire de notre région qu'il dessine, notre histoire, notre géographie. Un bonheur de lecture.

Madeleine



Mon petit

« Mon petit », c'est la façon affectueuse dont la grand-mère appelle Naëlle, sa petite fille. Et de l'affection, Naëlle en a bien besoin : elle et ses frères ont grandi ballotés entre leur mère et leur grand-mère « entre deux femmes qui se ressemblaient à peine (...) deux ventricules d'un même cœur », dans un appartement où l'électricité était régulièrement coupée. Souvent Naëlle demande à sa grand-mère : « Grand-maman, tu le connais, mon père ? ». Impossible de répondre à cette question tant la mère collectionne amours et mômes...

Le jour où la grand-mère quitte Paris, Naëlle perd tous ses repères et s'amourache de Guss, jeune homme issu d'un milieu bien plus favorisé que

...

le sien. Elle tombe rapidement enceinte. Elle a alors 19 ans. Conseil de famille où « les adultes ont dit qu'il fallait qu'on assume nos conneries », où le père de Guss a traité son fils de « petit con arrogant ». Les jeunes s'installent et font la fête tous les soirs, jusqu'à la naissance de jumeaux, Tiago et Sam. Mais la suite se passe mal, très mal même, et je ne vais pas vous la dévoiler. Un livre très vivant, au plus près du réel, angoissant et parfois noir : « Un jour on m'a demandé jusqu'où je souffrais sur une échelle de un à dix. J'ai répondu que je ne souffrais pas sur une échelle, mais les pieds sur terre, au point de parfois penser à la quitter ». Une histoire qu'on ne peut pas quitter.

Jean-Loup

La Petite Bonne



« Sans en avoir l'air, ils se jaugent.
Le premier qui bougera
Aura perdu
Aura raison... »

La petite bonne travaille dur dans plusieurs familles bourgeoises, durant l'entre-deux-guerres, époque aux mœurs encore rigides. Jusqu'au jour où Madame lui demande d'être là à plein temps durant un week-end pour s'occuper de son mari sévèrement handicapé afin qu'elle puisse « souffler quelque peu », « se changer les idées ». Elle va donc devoir rester seule avec Monsieur, ancien pianiste virtuose rentré de la Grande Guerre défiguré, disloqué, handicapé et totalement dépendant. Elle n'est pas très rassurée : le ménage, elle sait faire. Mais devenir aide-soignante... De fil en aiguille, Monsieur se déride. Ils apprennent à se comprendre. Il finit par lui proposer un marché, glaçant, irréalisable... Pourra-t-elle l'accepter ? Trois personnages, trois voix intérieures qui, à l'image de la mise en page de l'ouvrage, ne se rejoindront jamais. Un livre d'une très grande beauté, au dénouement inattendu. Gros coup de cœur !

Claude

LES SCOLAIRES ONT AIMÉ !

Tout au long de l'année scolaire, les classes sont accueillies à la bibliothèque les jeudis et vendredis matin. Au programme : lectures d'albums et choix de livres. Cette année, nous avons travaillé tour à tour sur le thème des Invités, sur la notion du point de vue dans l'album jeunesse, nous avons exploré l'univers de l'autrice illustratrice Anaïs Vaugelade, celui d'Yvan Pommaux et de Pef et découvert quelques récits mythologiques avec les plus grands.

Un bilan en fin d'année scolaire 2024-2025 nous a permis de recueillir les ressentis des élèves et de partager avec vous leurs albums et auteurs préférés :

- Yvan Pommaux, auteur-illustrateur de nombreux albums, a été particulièrement apprécié par les CE1. Dans ses histoires, il met en scène des chats et s'inspire parfois de contes traditionnels afin de les détourner.
- Le récit mythologique « La Pomme de discorde » et celui du roi Midas affublé d'oreilles d'âne ont beaucoup plu aux CM1.
- Les élèves de CP ont été conquis par l'humour et la tendresse des albums racontant la vie de la famille Quichon !
- Les CE2 se souviennent avec plaisir de l'humour décalé du livre « J'en rêvais depuis longtemps » d'Olivier Tallec qui raconte l'amitié qui lie un chien et son jeune maître... mais du point de vue du chien !



Esprits livres

La bibliothèque participe à la manifestation départementale *Esprits Livres*. Celle-ci vise à promouvoir les actions intergénérationnelles en bibliothèques. La thématique retenue cette année est la musique. Au programme : une collecte de vos chansons préférées, une dictée, un atelier créatif et d'autres surprises à surveiller...

Maud THIRIA, autrice en résidence à Scy-Chazelles « Récit'Chazelles » (Université de Lorraine-CREM)

Originaire de Lorraine, Maud Thiria vit aujourd'hui à Paris. Sa poésie, telles des traces plastiques, tisse un travail de mémoire entre le corps et les paysages traversés. Publiée principalement aux éditions Lanskine et AEncrages, Maud Thiria a reçu de nombreux prix. Ses livres sont disponibles à la bibliothèque. Durant les mois d'octobre et de novembre, vous aurez l'occasion de la rencontrer pour un échange ou un atelier d'écriture.



Concours Mosel'Lire 2025 et Coup de cœur du jury pour nos élèves de CE1-CE2

La bibliothèque, comme les années passées, a participé au concours Mosel'Lire initié pour les scolaires par le département de la Moselle.

En tant qu'habituerés de cette action, nous avons reçu de Moselia la sélection des livres jeunesse (12 ouvrages offerts !) et fait ensuite le choix d'un titre : c'est *Partir loin : cherche, trouve et évade-toi* de Julia Huin et Marlène Janin qui s'est imposé. Les jeunes lecteurs adorent en effet les « cherche et trouve » ! De novembre à février les élèves de CE1-CE2 de Madame Fleckenstein ont donc profité de leur visite à la bibliothèque le vendredi matin pour découvrir le livre dont Estelle leur a fait la lecture.



Après ce temps dédié au plaisir de la lecture est arrivé celui de la créativité ; pour concourir, il s'agissait en effet de réaliser une production écrite et graphique mettant en valeur l'univers du livre choisi. Le titre de l'album a été vite trouvé : *Partir près... à Scy-Chazelles*. Il a fallu effectuer des recherches pour présenter la commune sur le plan historique et géographique, faire appel à son imagination ou ses souvenirs pour décrire une déambulation du bas en haut du village. Le tout agrémenté d'illustrations piquantes.

Tous ces efforts n'ont pas été vains, puisque le jury a décerné au travail des enfants le prix Coup de cœur assorti d'un chèque destiné à l'achat de livres pour la classe. Vous découvrirez l'album à la bibliothèque. Lisez-le, vous y apprendrez bien des choses sur Scy-Chazelles. Vous trouverez aussi l'album de la sélection : *Partir loin* de Marlène Janin, illustratrice et Julia Huin, autrice aux éditions Hélium.

Madeleine Neyhouser



Résidence d'auteurs Récit'Chazelles : dix ans déjà.

Initiée en 2016 par sa directrice littéraire et scientifique, Carole Bisenius-Pénin de l'Université de Lorraine et le Conseil départemental de la Moselle, avec l'appui de la DRAC Grand Est et de la Région Grand Est, accueillie à La Maison Robert Schuman, la résidence destinée à des auteurs franco-phones aura permis à dix d'entre eux de mener à bien un projet d'écriture, une réflexion sur la création littéraire et des médiations en direction de divers publics : scolaires, étudiants, habitants du village et d'ailleurs.

Se sont ainsi succédé : Jacques Jouet, Jean Portante, Loïc Demey, Fabienne Jacob, Julien Thèves, Julia Korbik, Donatien Garnier, Fabienne Swiatly, Milène Tournier et bien-tôt Maud Thiria qui sera présente d'octobre à novembre 2025.

Pour marquer ces dix années d'existence, un appel a été lancé aux auteurs.rices qui ont tous et toutes confirmé leur présence. Du 5 au 10 octobre 2025, ils seront accueillis à la Maison du Sacré Cœur en face de la Maison Robert Schuman pour travailler sur la thématique suivante : « Faire ensemble : d'un hôte à l'autre. ». En effet, le dispositif étant un outil qui véhicule un art de la rencontre (des auteurs, des partenaires, notamment transfrontaliers, des jeunes et des seniors), le projet pour les dix ans s'est construit naturellement autour de la notion d'hospitalité.

Il en résultera un livre anniversaire constitué de dix fragments, autant que de résidents, assortis de portraits d'auteurs et de paysages mosellans.

Une date à retenir, celle de l'inauguration de la résidence le jeudi 9 octobre à 18 h à la Maison Schuman.

Et ce n'est pas tout : pendant 10 mois, à partir d'octobre 2025, chaque auteur à tour de rôle, ira à la rencontre des publics dans le réseau départemental des bibliothèques (dont celle de Scy-Chazelles) en partenariat avec la DLPB, dans une tournée mosellane des plus inspirantes.

Madeleine Neyhouser

LISTE ALTERNATIVE CITOYENNE

Nous prenons la parole !

(Droits de l'opposition - Article 85 de la loi du 7 août 2015)



LE PLUI FAIT DES CLAQUETTES...

« Par un jugement du 24 juillet 2025, le tribunal administratif de Strasbourg, saisi par des associations de protection de l'environnement et des riverains, a annulé le **plan local d'urbanisme intercommunal de Metz Métropole (PLUi)** qui avait été approuvé par une délibération du 3 juin 2024 du conseil métropolitain.

Le tribunal a notamment jugé que le PLUi de Metz Métropole méconnaissait le principe dit « d'équilibre », qui consiste à concilier plusieurs objectifs d'urbanisme, dont l'équilibre des populations résidant dans les zones urbaines et rurales, le développement économique, l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection de l'environnement.

Il a ainsi retenu plusieurs irrégularités affectant le dossier du PLUi, parmi lesquelles :

- une insuffisance de l'évaluation des enjeux environnementaux et de la protection des milieux naturels ;
- une insuffisance dans la méthodologie retenue par Metz Métropole pour déterminer les futures zones à urbaniser en raison notamment d'une mauvaise évaluation de la consommation foncière, qui ne répond pas à l'objectif de lutte contre l'artificialisation des sols ;
- ces lacunes du dossier sur des sujets importants ont nué à la bonne information du public et l'ont empêché d'appréhender les enjeux du PLUi. »

Cette décision marque un tournant et fera jurisprudence à l'échelle nationale. Le tribunal consacre le rôle central des documents d'urbanisme dans la préservation de l'environnement.

Elle est aussi l'aboutissement d'une mobilisation citoyenne d'ampleur – habitants, associations, syndicats, et forces politiques d'opposition dont notre liste Alternative citoyenne – qui n'a cessé de dénoncer un document tournant résolument le dos à l'intérêt général. En conjuguant expertises juridiques, techniques et citoyennes, ce mouvement a révélé les limites d'un PLUi inapte à répondre à l'urgence climatique et déconnecté des réalités sociales du territoire.

D'un point de vue démocratique, l'élaboration du PLUi, soulevait selon le CODEV (conseil de développement durable de la Métropole de Metz) en conclusion de son avis sur ce projet, plusieurs points de paradoxe majeurs :

- « **le langage, l'exercice que constitue l'élaboration du PLUi est absolument inaccessible à la lecture et à la compréhension du citoyen « lambda » ; ... »**
- « **Comment le citoyen va-t-il se saisir du PLUi et de sa portée, comment va-t-il pouvoir mieux comprendre en l'état la mise en œuvre de l'un des objectifs les plus cruciaux pour l'avenir de l'urbanisme : le chemin vers le ZAN (zéro artificialisation nette) ?**
- « **Comment « faire métropole » si l'un des actes fondateurs est inaccessible au plus grand nombre ? L'adhésion des citoyens à ces politiques est fondamentale et ne peut être possible sans**

un effort substantiel de lisibilité et de simplification. »

En vérité, tout avait été fait pour écarter du débat, non seulement les citoyen(ne)s lambda mais aussi bon nombre d'élus de « base », conseillers municipaux voire conseillers métropolitains, sans parler des opposants déclarés et autres associations et personnalités considérées comme hostiles par principe. Seuls les spécialistes et les technocrates acquis à la cause s'étaient entendus et sous-entendus sur le contenu, les termes et les vocables utilisés.

L'annulation du PLUi par le tribunal est donc une **victoire pour le mouvement citoyen**, y compris pour les habitants de Scy-Chazelles. La modification du SPR (site patrimonial remarquable) voulue par le maire, qui anticipait celle du PLUi, avait un avant-goût déplaisant et révélait déjà des mesures destructrices.

UNE OPPORTUNITÉ POUR REPARTIR SUR DE BONNES BASES

Afin de protéger les zones naturelles agricoles ou forestières, la métropole devra sans délai, prendre une délibération afin de **prescrire l'élaboration d'un nouveau PLUi**. Elle pourra dans l'intervalle, **autoriser les projets vertueux** (sobres en foncier, écologiquement responsables, répondant aux besoins des habitants) et **refuser les projets destructeurs**, notamment ceux contribuant à l'étalement urbain ou à l'artificialisation de zones naturelles sensibles. La métropole **garde la main pour encadrer l'urbanisation intelligemment ; nous y veillerons**.

Loin d'être une paralysie, l'annulation du PLUi permet de revenir à un cadre plus raisonnable, mieux maîtrisé, et plus respectueux du territoire et de ses habitants.

Son élaboration devra cette fois, passer par une large consultation authentiquement démocratique et citoyenne.

UN PROJET QUI A ABOUTI : LE RESTAURANT DANS L'ANCIENNE CUVERIE A OUVERT. MAIS...

La cuverie vendue par la municipalité, sise rue Jeanne d'Arc, a donné lieu à l'installation du restaurant *Chez Pierre*. Les travaux qui ont duré plusieurs années ont permis une belle rénovation du bâtiment tant intérieure qu'extérieure, servant les ambitions culinaires du chef.

Tout serait pour le mieux si l'usage d'une terrasse pouvant accueillir 80 clients (et non 40 comme indiqué par M. le Maire dans le compte-rendu du CM du 27/5/2025), quasiment en limite de la Maison des Associations, ne mettait à mal la tranquillité des riverains de la rue Jeanne d'Arc. Ceux-ci sont confrontés, tant au quotidien qu'à l'occasion d'événements festifs, à des nuisances sonores importantes dues aux échanges des usagers de la terrasse, et à l'utilisation d'amplificateurs à l'intention de chanteurs ou d'animateurs de jeux. On comprend aisément que vu l'étroitesse de la rue, les bruits se répercutent et perturbent la vie jusque-

là paisible des habitants.

Un règlement intérieur a été voté par le conseil municipal le 27 mai 2025 pour réguler les nuisances pouvant naître de la location des salles du rez-de-chaussée de la maison des Associations à des particuliers ; il semblerait normal que le restaurant puisse se conformer aux mêmes légitimes préoccupations.

Par ailleurs, se pose le problème du stationnement, les 17 places prévues se révélant insuffisantes ; pour permettre l'extension du parking, trois arbres centenaires ont été abattus, et la haie près de la chapelle arrachée, ce sans l'autorisation du maire ni de l'Architecte des Bâtiments de France.

Perte de tranquillité, nuisances sonores, modification de l'environnement naturel : on comprend les inquiétudes des riverains après quelques semaines d'exploitation de l'établissement. Pour défendre leurs droits, ceux-ci se sont constitués en un collectif que vous pouvez joindre à cette adresse : collectifriverains.lacouverie@gmail.com. Il est à souhaiter que le restaurant continue avec une pleine réussite son activité dans le respect de la tranquillité de ses voisins, riverains comme patients de l'Alumnat tout proche et usagers de la maison des Associations.

GÉNÉREUX DONATEUR

Nous tenons à remercier chaleureusement un habitant de la commune qui a effectué un don de 200 000 euros, en vue notamment de rénover l'aire de jeux des enfants, chemin de la Frécotte, située à côté de la mairie. Cette aire était depuis de longues années laissée dans un état aussi déplorable qu'indigne. Nous nous sommes exprimés au sein du Conseil municipal pour signaler cet état de fait durant notre mandat, sans succès. La municipalité aurait déjà pu utiliser le don d'une personne âgée décédée il y a quelques années, et qui était un enfant du village pour faire profiter de cette manne aux petits de la commune. Elle a préféré verser cette somme au budget global.

Donc encore merci à ce donateur qui est venu suppléer la commune pour le plus grand bonheur des enfants ! »

URBANISME

La dernière réunion de la commission d'urbanisme a eu lieu le 16 janvier 2023, il y a plus de deux ans et demi. Un peu étonnant vu l'activité urbanistique importante dans la commune.

RAPPEL

Les séances de Conseil municipal sont publiques, tout habitant peut y assister (sans intervenir). Vous pourrez vous rendre compte de son mode de fonctionnement à Scy-Chazelles et de la participation active des élus de notre liste.

POUR NOUS JOINDRE

Jean-Jacques NEYHOUSER, Georges KRAUS, Alexandre LOCQUET : sigeo57160@gmail.com

POUR SUIVRE NOS CONTRIBUTIONS

<https://www.mairie-scy-chazelles.fr/vie-municipale/parole-aux-elus-3931.html>

VIE PRATIQUE



URGENCES

Service du médecin de garde

0 820 33 20 20. En cas de non réponse, appeler le 15.

Usine d'Electricité de Metz

03 87 34 44 44

Distribution eau potable

VEOLIA 0 810 463 463 (Scy Haut)
Régie de l'eau de Metz Métropole
03 72 60 60 40 (Scy Bas)

GrDF

Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33
Raccordement 09 69 36 35 34

Policier municipal

06 01 16 70 97

DIVERS

La Poste - Cave de l'Ami Fritz
62 voie de la Liberté
Scy-Chazelles

Presbytère catholique

4 rue des Moulins
Moulins-lès-Metz
09 80 33 83 76

Presbytère protestant

Christian Benard
3 bis chemin de Gorze
57530 Arnaville - 06 20 30 19 59

Enlèvement des encombrants et gestion des bacs de collecte des déchets
03 87 20 10 00

Déchetterie d'Ars-sur-Moselle
(lundi, jeudi : 14h-18h30 ; mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h30-18h30 ; dimanche : 9h30-12h30)

Haganis - Service clients - Assainissement : 03 87 34 64 60
www.haganis.fr

France Services
• à Ars-sur-Moselle 1 rue de l'Abbé Thouvenin - 09 71 04 73 00

SANTÉ

à Scy-Chazelles

MAISON MÉDICALE

1 imp. Anne-Marie Célestine Michel

• MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr Amandine Fanara 03 87 50 16 16
Dr Maude Pelé

• CABINET INFIRMIER À DOMICILE

Valérie Ribeiro et Raphaël Nadalin
06 09 26 37 63

• MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

Marine Pierlot 03 87 66 39 49

• OSTÉOPATHE

Gonzague Kiffeurt 03 87 30 73 81

• CHIRURGIENS DENTISTES

Dr Jérémy Durkalec, Dr François Lesieur et Dr François Fuzier
03 87 60 02 40

• ORL

Dr Firas El Hachem 03 87 17 83 92

• PÉDICURE PODOLOGUE

Anne Karine Lithfous
03 87 60 43 43

ORTHOPHONISTE

Anne-Sophie Petaillat

2 impasse de l'archyre
06 73 35 60 03

PSYCHOLOGUES

Virginie Ernesti, Justine Gawronski et Marion Palm
67 voie de la Liberté (RDC)

• à Ancy Dornot place de la Gloriette - 03 83 81 91 69

Bibliothèque

03 87 60 35 52
bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr
(jeudi, vendredi : 13h-17h ;
mercredi : 9h-12h et 13h-17h ;
samedi : 9h-12h et 13h-16h)

Groupe scolaire de Scy-Chazelles

1 rue de la Passerine
03 87 60 27 82

Accueil périscolaire et cantine

03 87 60 48 23
periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr

Crèche « Les Scygogneaux »

1 impasse de l'Archyre
mc.schazelles@aasbr.com
03 87 61 24 92

PEP Lor'Est

03 87 31 19 23

Relais Assistante Sociale

Centre Médico-Social
7 pl Joseph Schaff - Montigny-lès-Metz
03 87 66 13 00

CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination

Metz Campagne 03 87 34 03 46

à Moulin-lès-Metz

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet médical

Dr Vanessa Gautier, Dr Marc Miller, Dr Laëtitia Guillemin, Dr Hélène Delhay, Dr Julie-Anne Conrad

9 rue de Metz

Dr André Iser

18 rue de Metz - 03 87 60 34 96

PHARMACIE

Pharmacie de la Plage

rue de Metz - Moulin-lès-Metz
03 87 60 02 03

CABINET INFIRMIER

Héloïse Leclerc, Elodie Muller
03 87 60 58 71

à Longeville-lès-Metz

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet médical

Dr Alain Mabille 03 87 30 13 40
Dr Aurélie Marly 03 87 34 42 92

15 rue du G^{al} de Gaulle

PHARMACIE

Pharmacie de Longeville

Bd St Symphorien - 03 87 30 54 51

SAGES-FEMMES

Cabinet Bauer et Bosquet

50 bd St Symphorien - 03 87 17 28 35

ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement

www.adil57.org

Maison de la justice et du droit

17 place Jean Perrin 57140 Woippy
03 87 18 50 67

Taxi JM Scy-Chazelles

Jean-Marie LEROND

5 voie de la Liberté
03 87 80 20 54 ou 06 62 58 38 27
Toutes distances 24h/24 - Transports de malades assis - Transports privés ou professionnels - Gares Aéroport Commerces

Le Met'

0 800 00 29 38



Scy-Chazelles

MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
03 87 60 07 14

mairie@mairie-scy-chazelles.fr
www.mairie-scy-chazelles.fr